



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

23 JUIN 2022

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 22 juin 2022 (convocation du 10 juin 2022)**

Aujourd'hui vingt deux juin deux mille vingt deux à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Stéphane MARI, M. Patrick PAPADATO

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à M. Patrick PAPADATO, M. Emmanuel SALLABERY à M. Christophe DUPRAT, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET

La séance est ouverte

AFFAIRE 2022/04/08P

**MARCHE 2022SE009 : APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LES
PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES LOCAUX : AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique

Après une première procédure déclarée sans suite, un marché de transition de 3 mois a été conclu avec l'entreprise ELIOR SERVICES PROPLETE ET SANTE le temps nécessaire de relancer une consultation sous forme d'appel d'offres. Ce marché arrive à son terme le 30/06/2022.

Un appel d'offres ouvert a été lancé afin de désigner le nouveau prestataire chargé d'assurer l'entretien des locaux. Ce marché, d'une durée de 24 mois à compter du 01/07/2022 reconductible une fois de manière tacite pour une durée similaire, est conclu à prix mixtes.

Le marché est divisé en tranches :

- une tranche ferme relative à l'entretien des parcs de stationnement, des bureaux du parc Victor Hugo et du siège, des postes de contrôle des parcs Victoire et 8 mai 45 ainsi que des locaux des services techniques de Front du Médoc,

- une tranche optionnelle 1 relative à la 2^{ème} phase du parc Amédée Saint Germain (livraison théorique septembre 2023),
- une tranche optionnelle 2 relative au parc Amplitude (livraison théorique fin 2023).

A la date de remise fixée au 13/05/2022, 8 candidats ont déposé une offre.

A la suite de l'analyse des propositions, ce marché a été présenté à la commission d'appel d'offre réunie le 17/06/2022 qui l'a attribué à l'entreprise ELIOR SERVICES PROPLETE ET SANTE pour les montants suivants sur 48 mois :

- montant global forfaitaire 1 954 450,38 € HT,
- montant maximum de 40 000 € HT.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le directeur général à :

- **signer le marché attribué par la commission d'appel d'offres et tous les documents relatifs à son exécution y compris les actes modificatifs inférieurs à 5 % du montant initial,**
- **inscrire les crédits budgétaires nécessaires à ce marché sur les budgets des exercices en cours pour les montants visés ci-dessus à l'article 611 1 sur les budgets des exercices en cours.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 22 juin 2022

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT